

Madame, Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 01 juillet 2024 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- 1. INFORMATION Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle Décision du Collège communal du 24 avril 2024 Achat de pièces mécaniques et d'accessoires Tarifs 2024-2027 (3 ans) Approbation de l'attribution.
- 2. INFORMATION Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle Décision du Collège communal du 08 mai 2024 Étude de l'ameublement du nouveau centre administratif intégré (CAI) à Fleurus et fourniture du nouveau mobilier Approbation de l'attribution.
- 3. INFORMATION Rapport de mission Participation d'une délégation fleurusienne à la troisième rencontre transnationale à Grenade en ESPAGNE, dans le cadre du projet européen URBACT.
- 4. Régie Communale Autonome de Fleurus Désignation d'un Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire Décision à prendre.
- 5. Accord-cadre de fournitures ayant pour objet la livraison de matériel électrique en deux lots de TIBI Approbation de l'adhésion effective à l'accord-cadre Décision à prendre.
- 6. PATRIMOINE Convention de commodat entre la Ville de Fleurus et la S.C.R.L. "Mon Toit Fleurusien", sur les espaces verts (terrains et venelles) Approbation Décision à prendre.
- 7. PATRIMOINE Vente, de gré à gré, du Foyer culturel de LAMBUSART, avec appel à projet Décision à prendre.
- 8. COMMERCE Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Benoit WANUFEL (McPoppies), dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans et des Producteurs locaux, qui se tiendra les 05 juillet 2024, 02 août 2024 et 06 septembre 2024, au Château de la Paix à FLEURUS Approbation Décision à prendre.
- 9. COMMERCE Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur William GILSON (GL Design), dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans et des Producteurs locaux, qui se tiendra les 05 juillet 2024, 02 août 2024 et 06 septembre 2024, au Château de la Paix à FLEURUS Approbation Décision à prendre.

- 10. COMMERCE Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Michel GODEFROID (Mich et ses délices), dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans et des Producteurs locaux, qui se tiendra les 05 juillet 2024, 02 août 2024 et 06 septembre 2024, au Château de la Paix à FLEURUS Approbation Décision à prendre.
- 11. SPORTS Convention de mise à disposition du GAME TRUCK de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, dans le cadre de l'organisation du Tour de Wallonie 2024 Décision à prendre.
- 12. C.P.A.S. Modifications du Statut pécuniaire et du Règlement Organique portant dispositions pécuniaires Approbation Décision à prendre.
- 13. C.P.A.S. de Fleurus Compte de l'exercice 2023 Approbation Décision à prendre.
- 14. Facture PHARMACIE TAILLIS-PRE Application article 60 RGCC Décision à prendre.
- 15. Fabrique d'église Saint-Pierre de Brye Modification budgétaire n° 1 Exercice 2024 Décision à prendre.
- 16. Fabrique d'église Saint-Joseph du Vieux-Campinaire à Fleurus Compte 2023 Décision à prendre.
- 17. Taxe sur le changement de nom Décision à prendre.
- 18. ENSEIGNEMENT Octroi de 24 périodes supplémentaires, au niveau fondamental et 06 périodes supplémentaires, pour l'enseignement artistique, à horaire réduit, à charge communale, pour l'année scolaire 2024/2025 Décision à prendre.
- 19. Centre Récréatif Aéré d'Eté 2024 Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et l'Athénée Royal Jourdan Approbation Décision à prendre.
- 20. Elections du 13 octobre 2024 Affichage électoral Ordonnance de police Décision à prendre.

SÉANCE A HUIS CLOS

- 21. Enseignement fondamental Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'institutrice primaire du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 24 P/S Décision à prendre.
- 22. Enseignement fondamental Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'institutrice primaire du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 24 P/S Décision à prendre.
- 23. Enseignement fondamental Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de maître d'éducation physique, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 10 P/S Décision à prendre.
- 24. Enseignement fondamental Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'instituteur primaire, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 24 P/S Décision à prendre.
- 25. Enseignement fondamental Groupe scolaire de Fleurus Ratification de la fin de fonctions, au 05 juin 2024, à raison de 12 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant Décision à prendre.

- 26. Enseignement fondamental Groupe scolaire de Lambusart Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 06 juin 2024 au 05 juillet 2024, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant Décision à prendre.
- 27. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de piano, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.
- 28. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'accompagnement de piano, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.
- 29. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de guitare, à raison de 06 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.
- 30. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'écriture et analyse, à raison de 02 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.
- 31. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de chant, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.
- 32. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'histoire de la musique, à raison de 01 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.
- 33. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de percussions, à raison de 06 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.
- 34. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" Année scolaire 2024/2025 Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de formation pluridisciplinaire, à raison de 04 P/S, du 26 août 2024 au 04 juillet 2025 Décision à prendre.

FLEURUS, LE 19/06/2024

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL:

Le Directeur général,

漢圖

Loïc D'HAYER

Le Bourgmestre,